79ème SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

SIXIEME COMMISSION

Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixante-quinzième session

Intervention de M. DIEGO COLAS
Directeur des Affaires juridiques
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

=Seul le prononcé fait foi=

New York, le 22 octobre 2024

=Groupe I=

Immunité de juridiction pénale étrangère des représentants de l'État ; Elévation du niveau de la mer au regard du droit international ; autres décisions

i